



Après 1815

Une escale par défaut et une île à sucre



Différents types de navires en rade de St Denis, vers 1890. Fonds Archives Départementales de La Réunion 11F13

En 1815, la France vaincue doit céder à l'Angleterre Maurice, Rodrigues, les Seychelles et les Chagos. Elle ne conserve que Bourbon qui devient la seule escale française dans l'océan Indien.

L'essor de la culture de la canne à sucre après 1820, demeure néanmoins le véritable phénomène, à l'origine directe de l'afflux des navires dans les différents mouillages de l'île. En effet, les colons ont un besoin croissant de main d'œuvre, de machines, de vivres (car les cultures vivrières sont abandonnées au profit de la canne) ainsi que du dernier luxe en provenance d'Europe, toutes choses que leur apportent les navires qui repartent chargés de sucre.

Pour ces différentes raisons, et malgré la médiocrité des mouillages, le trafic maritime augmente considérablement dans les rades de l'île au XIXe siècle. Ainsi, un relevé journalier établi en 1854 dénombre une moyenne de 15 navires stationnant quotidiennement sur la rade de Saint-Denis, avec une pointe à 37 navires le 30 décembre.

En 1864 les Messageries Impériales (futurs Messageries Maritimes) inaugurent une liaison régulière entre l'île et la métropole qui durera jusque dans les années 1970.

L'ouverture du canal de Suez en 1869 diminue le trafic maritime sur l'ancienne route des Indes, mais La Réunion reste peu affectée par cet événement, car plus qu'une simple escale, l'île est devenue en quelques années une véritable destination pour la navigation.

Cependant le marasme sucrier et la colonisation de Madagascar à la fin du XIXe siècle ralentissent l'activité maritime à La Réunion jusqu'après la seconde guerre mondiale.



Le port de St Pierre, en 1884. Collection privée

Affiche des Messageries Maritimes (détail). Fonds Archives Départementales de La Réunion



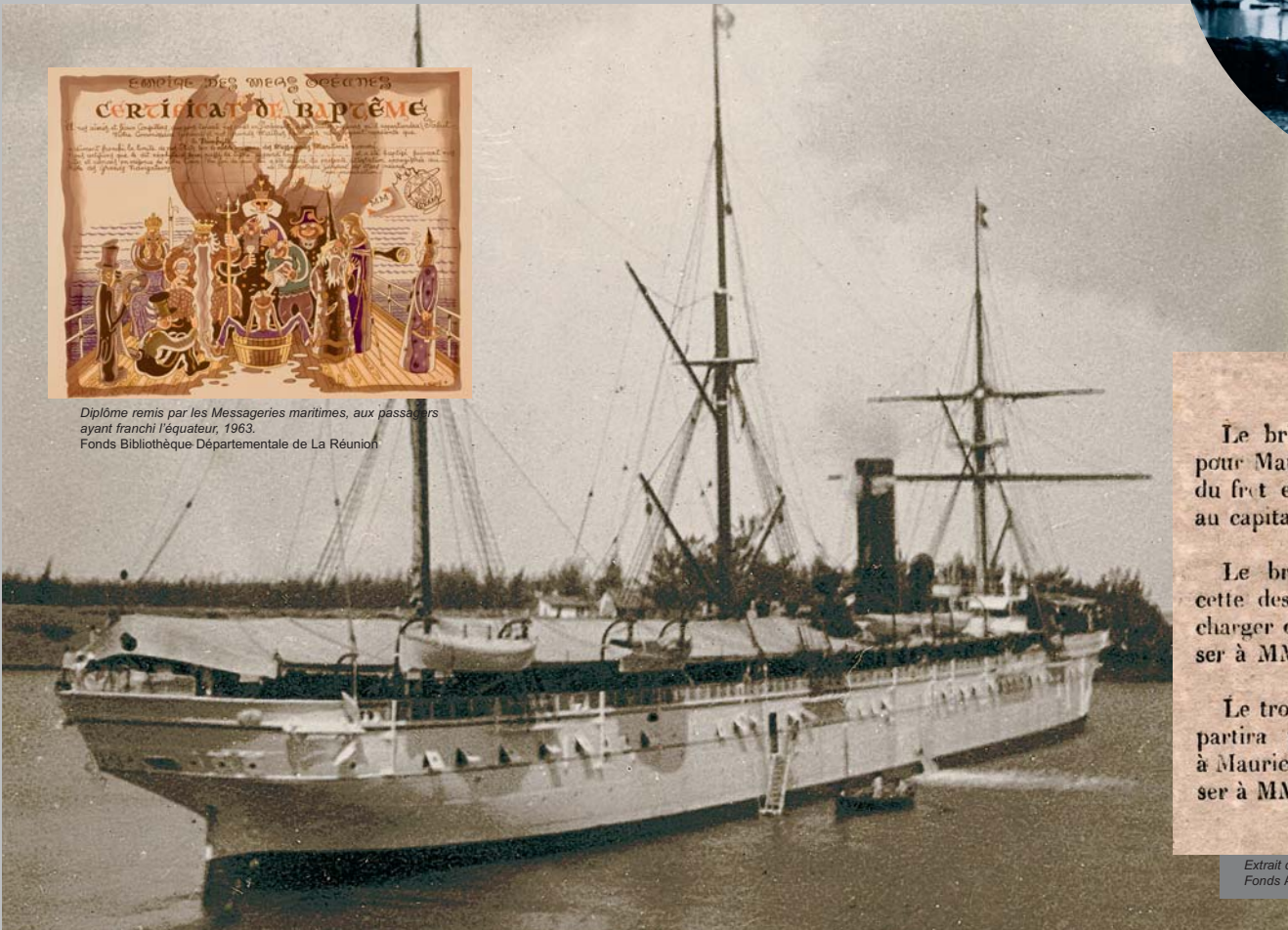
Vue du port de la pointe des galets, par Ch. saulnier vers 1884. Fonds Archives Départementales de La Réunion 12F120



Rade de St Denis, vers 1860. Fonds Archives Départementales de La Réunion.



Diplôme remis par les Messageries maritimes, aux passagers ayant franchi l'équateur, 1963. Fonds Bibliothèque Départementale de La Réunion



Navires des Messageries Maritimes, dans le Port de la Pointe des Galets, vers 1900. Fonds Archives Départementales de La Réunion 100F109

NAVIRES EN CHARGE.
POUR MAURICE.
 Le brick *Marthe*, capitaine E. Benier, partira pour Maurice dans le courant de la semaine; il prendra du fret et des passagers. S'adresser à M. Marclé, ou au capitaine à son bord.
POUR CALCUTTA.
 Le brick *Finette*, capitaine Ducros, partira pour cette destination dans 8 jours au plus tard. Pour y charger quelques tonneaux et prendre passage, s'adresser à MM. Dor frères, consignataires.
POUR PONDICHÉRY.
 Les trois mâts le *Taporica*, capitaine Manoury, partira pour Pondichéry aujourd'hui, en touchant à Maurice; il prendra du fret et des passagers. S'adresser à MM. Delfosse et comp.

Extrait de «La gazette de l'île Bourbon» du 24 juillet 1830. Fonds Archives Départementales de La Réunion 1Per413